

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE MOREAC**

Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 19/04/2021
ID : 056-215601402-20210409-D2021_04_09_01-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le 9 avril à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents: MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, RIQUELME Jean-Pierre, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LE TOQUIN Stéphanie (*arrivée à 20h30*), LAMOUR Véronique, LORIC Franck, CANTE Ghislain, LE NET Karine, PUISSANT Séverine, CAMPS Tristan, LE PALLUD Sonia, LE FICHER Yoann (*arrivée à 20h35*).

Absents excusés: LE TOHIC Morgane, LE HOUZEZEC Romy (Pouvoir à PICAUT Marie-Pierre), LORIC Emilie (Pouvoir à LAURENT Isabelle), MOISDON Gabin (Pouvoir à ROSELIER Pascal).

Absents non-excusés : TALMONT David, DENIS David.

Le Conseil Municipal a désigné Mme LE PALLUD Sonia, benjamine de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.

Date de convocation : 2 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 mars 2021
(Délibération 2021_04_09_01)**

Aucune observation n'a été émise, par les membres du conseil municipal concernant le procès-verbal de la séance du 16 mars 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **APPROUVE le procès-verbal de la séance du 16 mars 2021.**

*Fait et délibéré à Moréac,
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire

